

3.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Bogaert Patrick ; Dufey Joseph (coordinateur) ; Vincke Caroline ; Bielders Charles ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Afin de les rendre plus visibles, ces activités de communication et ces exercices d'analyse critique sont valorisés au travers de séminaires se focalisant sur les aspects pédagogiques de la communication scientifique.
Acquis d'apprentissage	Le mémoire ou travail de fin d'étude est une initiation à la recherche. C'est une démarche personnelle qui, avec la guidance d'un promoteur, développe la maîtrise d'approches expérimentales, l'interprétation des résultats à la lumière des connaissances actuelles et la perspective de travaux ultérieurs. A côté de cette méthodologie, l'étudiant doit pouvoir communiquer clairement et oralement les résultats de son travail et garder un esprit critique quant à l'adéquation entre la démarche suivie et les buts poursuivis. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	<p>Le responsable du cours de chaque unité prend l'initiative de réunir l'ensemble des étudiants dont le promoteur principal fait partie de l'unité en question, les (co-)promoteurs de mémoires ainsi que des chercheurs seniors, des doctorands et étudiants de la même unité. Ces rencontres peuvent notamment s'insérer dans le cadre des séminaires de l'unité de recherche. Une première réunion a lieu durant le 1^{er} quadrimestre et permet de présenter, sous forme d'un séminaire d'une quinzaine de minutes, l'objectif du mémoire, l'état des connaissances, le programme de travail et les difficultés entrevues. Une deuxième réunion, au second quadrimestre, a pour but de présenter, sous forme d'un séminaire d'une quinzaine de minutes, les objectifs, une synthèse des résultats de la recherche et leurs discussions ainsi que les difficultés rencontrées. Les étudiants d'une même unité sont encouragés à préparer ensemble leurs interventions, éventuellement avec l'aide d'un chercheur senior. Les étudiants dont le promoteur principal ne fait pas partie d'une des unités de la Faculté auront la responsabilité d'organiser eux-mêmes les séminaires, soit en accord avec une des unités de la Faculté, soit dans l'unité où il effectuent leur recherche. Dans ce dernier cas, le promoteur devra confirmer par écrit auprès du coordinateur du cours que l'étudiant a bien effectué les deux présentations. Le coordinateur du cours dans chaque département veillera à ce que tous les étudiants effectuent leurs séminaires.</p> <p>Ces réunions sont suivies d'une discussion des forces et faiblesses de l'exposé oral, de l'état d'avancement du travail, de la bonne tenue du calendrier de recherche et de l'esprit critique de l'étudiant. Le calendrier des rencontres et le choix de la langue sont fixés en fonction des règles propres à chaque unité. Il est conseillé de garder une certaine souplesse en fonction du thème du mémoire et de son organisation (par exemple, mémoire en partenariat avec une institution étrangère ou stage-mémoire).</p> <p>Les étudiants participent également aux réunions organisées par les autres étudiants de la même unité et, dans la mesure du possible, aux défenses de mémoire par les étudiants de la promotion précédente en septembre, aux défenses de thèse, aux préparations du concours FRIA organisées par les personnes de la même unité.</p>
Autres infos :	<p>Pré-requis: Néant Evaluation et support</p> <p>L'aboutissement des séminaires donnés en cours d'année est la présentation orale effectuée lors de la défense publique du mémoire. La note attribuée à ce cours par le jury du mémoire sera donc le résultat de l'évaluation de la présentation orale du mémoire. Cette évaluation portera sur 2 points, de poids équivalent : 1. Clarté de l'exposé (qualité des transparents, modulation de la voix, répartition du temps entre les différentes parties de l'exposé, maintien de l'attention, etc.) ; 2. Rigueur scientifique de l'exposé (terminologie, contenu des transparents, capacité de synthèse, etc.). Ceci s'applique à l'ensemble des étudiants, y compris ceux dont le promoteur n'est pas un enseignant de la faculté et ceux inscrits à la formation CPME.</p> <p>Les coordinateurs vérifieront auprès des responsables du cours de chaque unité (ou auprès des promoteurs lorsque l'étudiant effectue son mémoire en dehors de la Faculté) avant la session de juin que tous les étudiants ont effectivement présentés leurs deux séminaires. Tout étudiant qui n'aura pas satisfait aux exigences de ce cours peut se voir attribuer une note d'insuffisance (0/20), quelle que soit la qualité de la présentation orale lors de la défense du mémoire.</p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement > Master [120] bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels</p>
Faculté ou entité en charge:	AGRO